

Peinture à la chaux



La peinture à la chaux COM-CAL pour l'extérieur est une peinture minérale, naturelle, à l'aspect mat. Perspirante et respectueuse de l'environnement, elle a été développée dans nos installations en privilégiant une fabrication durable et la sélection de matières premières issues de fournisseurs locaux.

Lors de sa prise (carbonatation), la chaux absorbe le dioxyde de carbone présent dans l'environnement et contribue ainsi à créer des espaces sains et confortables. Elle améliore la salubrité des bâtiments, notamment en réduisant les risques de condensation. Grâce à sa grande perméabilité à la vapeur d'eau, liée à sa pureté et à sa structure microporeuse, elle favorise également les échanges gazeux entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment.

La peinture à la chaux COM-CAL pour l'extérieur est formulée conformément aux critères et aux exigences du label Ecolabel. Elle ne contient ni métaux lourds, ni substances biologiques indésirables, ni solvants toxiques ou cancérigènes. Sa teneur en composés organiques volatils (COV) est extrêmement faible.

Conforme à la directive 2004/42/CE : annexe I, catégorie A, sous-catégorie c). Annexe II A, type PA (phase aqueuse). Valeur limite en COV : 40 g/L maximum depuis le 1er janvier 2010 (phase II).

Conforme à la norme DIN 18363 relative aux travaux de peinture et de revêtement. Cette norme fixe à 5 % maximum la teneur en liants organiques sur l'extrait sec, afin de préserver le caractère minéral du produit tout en améliorant sa souplesse, sa résistance et son adhérence sur différents supports.

 3-4 m²/l en deux couches

Composition

Chaux aérienne CL90, eau, charges inertes, additifs sélectionnés, pigments minéraux et agents hydrofuges.

Caractéristiques techniques

Présentation	1, 4 et 15 litres.
Apparence	Pâte thixotrope.
Fini	Lisse, mat, opaque et minéral.
Densité	1,40 ± 0,05 g/cm ³
Viscosité	8.000-10.000 cp (UNE-EN ISO 2555)
pH	13 ± 0,05
Extrait Sec	59 ± 1%
Perméabilité à la vapeur d'eau	μ=15 (UNE-EN ISO 7783)
Teneur en formaldéhyde libre	<0,01 mg/kg (VdL-RL 03)
Teneur en COV (Composés Organiques Volatils)	<1 g/L (ISO 11890-2)
Sec au toucher	40-60 min environ (+23°C, 65% HR)
Recouvrable	De 4h à 6h (+23°C, 65% HR)
Séchage total	24 h (+23°C, 65% HR)

Propriétés du produit

Perspirante et favorise la régulation hygrométrique. Absorbe une partie du CO₂ lors de sa carbonatation. Inodore et sans additifs organiques toxiques. Conso-
lida superficiellement le support par carbonatation. Excellente adhérence sur de nombreux supports.

Excellente opacité et pouvoir couvrant. Grande blancheur et ne jaunit pas dans le temps. Ininflammable grâce à sa nature minérale. Facile à appliquer.

Utilisation recommandée

Construction durable : particulièrement adaptée aux projets extérieurs privilégiant les matériaux naturels, la durabilité et le respect de l'environnement.

Restauration et rénovation : idéale pour la restauration ou la réhabilitation de bâtiments anciens, dont elle préserve l'aspect authentique et les matériaux d'origine.

Éco-construction : convient parfaitement aux constructions utilisant des matériaux naturels et respectueux de l'environnement.

Bâtiments sensibles aux questions sanitaires : recommandée pour les habitations, bureaux, établissements de santé, écoles et autres bâtiments dans lesquels la qualité sanitaire des matériaux constitue une priorité.

Supports minéraux : convient aux murs en briques, à la pierre, aux enduits et aux autres surfaces minérales compatibles.

Préparation du support

Vérifier l'état du support : avant l'application, s'assurer que le support est sain, sec, propre et exempt de poussière, de saleté, de graisse, d'huile ou de tout autre contaminant susceptible de nuire à l'adhérence de la peinture. Éliminer toutes les parties friables ou mal adhérentes, puis nettoyer soigneusement la surface.

Éliminer les anciens revêtements dégradés : retirer les peintures écaillées, mal adhérentes ou en mauvais état, ainsi que tout autre revêtement susceptible de compromettre l'adhérence. Utiliser, si nécessaire, des moyens mécaniques ou chimiques adaptés.

Réparer les irrégularités : reboucher et réparer les trous, fissures et autres défauts du support avec un produit approprié. Respecter le temps de séchage indiqué par le fabricant avant de poursuivre les travaux.

Nettoyer le support après les réparations : éliminer soigneusement les poussières et les résidus générés par les travaux de préparation. Le support doit être parfaitement sec avant l'application de la peinture à la chaux.

Appliquer un primaire si nécessaire : lorsque le support présente une absorption irrégulière ou qu'il est constitué de matériaux différents, appliquer un primaire en phase aqueuse adapté afin d'uniformiser l'absorption et d'améliorer l'adhérence de la peinture à la chaux. Respecter les instructions propres au primaire utilisé.

Préparation du produit

Mélanger le produit : avant utilisation, mélanger soigneusement la peinture à l'aide d'un agitateur jusqu'à l'obtention d'une consistance parfaitement homogène.

Ajuster la consistance si nécessaire : selon la viscosité du produit et la méthode d'application retenue, la peinture peut être diluée avec une petite quantité d'eau, dans la limite maximale de 10 %. Ajouter l'eau progressivement tout en mélangeant jusqu'à obtenir la consistance souhaitée.

Réaliser un essai préalable : avant de traiter l'ensemble de la surface, effectuer un essai sur une petite zone peu visible afin de vérifier l'adhérence, l'aspect final et la teinte. Cet essai permet également d'ajuster la dilution et de déterminer la consommation réelle du produit.

Préparer les outils d'application : utiliser des outils appropriés, tels qu'une brosse, un rouleau ou un pistolet de pulvérisation, selon l'aspect recherché et les exigences du chantier.

Appliquer uniformément : appliquer la peinture de manière régulière sur le support préalablement préparé. Travailler par zones successives et maintenir une application homogène afin d'obtenir une finition uniforme.

Respecter les temps de séchage : après l'application de la première couche, respecter le temps de séchage indiqué avant d'appliquer la couche suivante ou de poursuivre les autres étapes du chantier.

Outils de nettoyage

Nettoyer les outils d'application à l'eau immédiatement après utilisation, avant que la peinture ne sèche.

Précautions climatiques



Conservation

Utiliser le produit dans l'année suivant sa date de fabrication. Conserver dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé, dans un endroit frais, sec et à l'abri de la pluie et du gel. Après ouverture, il est recommandé d'utiliser la totalité du contenu du récipient.

La gestion des déchets

Les restes de produit et les emballages doivent être éliminés conformément à la réglementation en vigueur. Leur élimination relève de la responsabilité du détenteur final. Les emballages vides doivent être déposés dans une filière de recyclage adaptée, en séparant les différents matériaux : métal pour la poignée, plastique pour le seau et déchets de chantier pour les éventuels résidus de produit sec.

Sécurité

Protégez les surfaces où vous n'intervenez pas. Laver immédiatement les projections à l'eau. Les emballages portent les étiquettes de sécurité correspondantes dont les indications doivent être soigneusement respectées.

Les exigences de la législation nationale et locale doivent être respectées. Consultez la fiche de données de sécurité.

En raison de sa nature alcaline, ce produit peut être irritant pour la peau, les yeux et les voies respiratoires. Pour sa manipulation, les mesures préventives habituelles pour la manipulation de produits chimiques doivent être respectées, en se lavant les mains avant une pause et en fin de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés : respiratoires (masque), cutanées (gants) et oculaires (lunettes).

Tenir hors de portée des enfants. Produit ininflammable.

Avertissement

Les informations figurant dans cette fiche technique sont fondées sur les connaissances et les essais internes disponibles à la date de sa publication. Elles sont données à titre indicatif et ne peuvent tenir compte de la nature, de l'état et des conditions particulières de chaque support ou chantier. Il appartient à l'utilisateur et à l'entreprise applicatrice de vérifier l'adéquation du produit à l'usage prévu, de contrôler l'état du support et de respecter les recommandations de mise en œuvre ainsi que la réglementation en vigueur. COM-CAL ne saurait être tenue responsable d'une mise en œuvre incorrecte ou non conforme réalisée par l'applicateur ou par tout autre intervenant. Sa responsabilité est limitée aux éventuels défauts directement imputables à la fabrication du produit, dans les limites des garanties légales applicables. Le maître d'œuvre, la direction technique ou, à défaut, l'entreprise applicatrice doivent s'assurer de la compatibilité du produit avec le support, les conditions climatiques et les éventuelles pathologies du bâtiment. Pour toute situation particulière non traitée dans cette fiche, consulter préalablement notre service technique. L'emballage d'origine et le numéro de lot doivent être conservés afin d'assurer la traçabilité du produit en cas de réclamation.